



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Règlementation des études

Question écrite n° 39358

Texte de la question

M Daniel Le Meur rappelle à M le ministre de l'éducation nationale l'attachement des députés communistes à un enseignement public de qualité, ouvert à tous. Il considère que la rapide évolution des technologies nécessite des techniciens, des techniciens supérieurs et des ingénieurs ayant tout à la fois une connaissance théorique des lois fondamentales de la physique et un acquis technologique important et qu'à ce titre, il convient de développer la complémentarité des enseignements de sciences physiques et de physique appliquée existant aujourd'hui dans les sections F de second cycle technique industriel. Il lui demande de bien vouloir lui confirmer si, dans le cadre d'une éventuelle restructuration des bacs F, il entend maintenir les horaires actuels et de lui préciser les moyens qu'il entend mettre en œuvre pour augmenter l'encadrement et le suivi des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Le Meur Daniel](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39358

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1721